





















Appel à communications

Le Pôle Carrières Sociales ISIAT-IUT Bordeaux-Montaigne et l'UMR CNRS 5319 PASSAGES, l'Université Bordeaux-Montaigne, en partenariat avec l'École Polytechnique de Lisbonne, l'Université de Malaga, le CRAJEP-NA, le CNFPT, la MSH de Bordeaux et la Chaire UNESCO ISNoV (Intervention sociale non-violente), organisent le $40^{\rm ème}$ colloque international de l'ISIAT qui se déroulera à Bordeaux les lundi 29 et mardi 30 janvier 2024, sur le thème :

« L'animation en mouvement : loisirs sportifs et corporels dans l'animation sociale et socioculturelle ».

Argumentaire

La présence d'activités *ludo-sportives* et corporelles dans le champ professionnel de l'animation sociale et socioculturelle est indéniable depuis son origine. Analysées sous le prisme des mouvements de jeunesse, des usages du temps libre et la pratique des loisirs, de l'éducation populaire, de l'action publique, de la territorialisation et du développement local,

des réseaux de socialisation ou de l'intervention sociale, les activités *ludo-sportives* et corporelles sont investies dans ce secteur au service d'un projet social et/ou culturel qui est ancré dans un territoire spécifique et parfois adressé à un public en particulier (Augustin, 2017; Koebel, 2002).

Autogérées ou encadrées, en pleine nature ou dans la ville, la diversité des activités répond à une diversification des pratiques de loisirs mais aussi à leur mode d'organisation conséquence du croisement entre actions publiques et offres privées, voire aussi de pratiques culturelles émergentes (Augustin, 2006). Si la mission première de l'animateur est celle de « mettre en mouvement un collectif » (Bordes, 2007, p. 106), ce colloque a pour vocation de réfléchir sur les actions de « l'animation par le mouvement », les lieux et espaces où elles s'organisent et les modalités d'hybridation des champs professionnels reliés aux loisirs sportifs et corporels ainsi qu'à l'animation sociale et socioculturelle (Gillet, 2006). On entend ainsi « l'animation en mouvement » dans une double acception : par ses actions et par sa professionnalisation vis-vis d'autres secteurs professionnels.

Les nouveaux équipements sportifs et socio-culturels ainsi que les transformations de la société française au XX^e siècle ont accéléré la professionnalisation des métiers du sport et de l'animation, avec l'amélioration et l'émergence de qualifications et de formations distinctes. Initialement conçues pour l'encadrement des jeunes, elles se sont diversifiées selon leurs finalités, espace d'intervention ou publics ciblés. Au niveau universitaire, le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT, avant DUT) Carrières sociales - Parcours : "Animation sociale et socioculturelle" (ASSC) et la licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) sont les plus représentatifs dans le secteur de l'animation et du sport respectivement. Si les filières sont identifiées au niveau universitaire, il existe, pour les diplômes « jeunesse et sport », des passerelles ou concurrences qui persistent autour du sens accordé à l' « animation » et aux fonctions d' « animateur ».

Concrètement pour l'animation socioculturelle professionnelle, de la même manière que les rythmes scolaires redéfinissent des lignes d'action partagées en éducation, ou des animateurs trouvent des nouvelles missions spécifiques au sein du secteur social et médico-social, les activités physiques, sportives et corporelles représentent un support partagé pour l'intervention sociale et socioculturelle (Koebel, 2002); sachant qu'avec leurs finalités recherchées (développement personnel, épanouissement, formation...), ces pratiques relèvent aussi de l'éducation populaire (Gasparini et Walter, 2016). Elles rappellent les trois fonctions majeures des loisirs – délassement, divertissement et développement – conçues dans une perspective d'éducation permanente à disposition de tous les publics (Dumazedier, 1962).

Par ailleurs, l'ouverture du champ professionnel de l'animation et l'évolution des pratiques sportives et corporelles incite à élargir le regard au-delà de la jeunesse et des activités organisées. D'une part, tous les publics sont à même de pratiquer des activités indépendamment de leur âge et, en ce sens, les animateurs du secteur socio-culturel, social ou médico-social peuvent s'en saisir pour contribuer au développement personnel et social d'un collectif. Ainsi, l'intervention sociale par le sport et le « socio-sport » (Collet, Guérandel, Rougier, Sempé & Le Yondre, 2019), semble faire écho aux finalités parfois prétendues par ces

actions sans négliger les effets sur la santé. D'autre part, les enquêtes démontrent que la pratique libre est de plus en plus courante depuis les années 2000. Les activités urbaines, en plein air, mais aussi virtuelles, contribuent à la diversification des pratiques, au développement des cultures juvéniles et à la reconfiguration des espaces (Augustin et Fuchs, 2014). Elles représentent des valeurs qui peuvent être interrogées vis-à-vis de celles de l'animation et qui questionnent le positionnement de l'animateur militant (Augustin et Gillet, 2000).

Reliant animation et loisirs sportifs, ce colloque souhaite également rendre hommage au Professeur Jean-Pierre Augustin. Géographe et aménageur spécialiste reconnu de la culture, des mouvements de jeunesse et précurseur d'une géographie du sport, il a enseigné à l'IUT Bordeaux Montaigne en tant que maître de conférences. Il a effectué ses recherches au sein du laboratoire Passages UMR CNRS 5319, de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA) et ce, jusqu'à ces derniers jours. Il fut également président de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport (ONMAS) entre 2002 et 2011. Ses derniers travaux, en particulier sur l'Olympisme (Augustin et Gillon, 2021) nous invite à adopter un esprit critique raisonné. Tout en reconnaissant l'existence du « grand mythe du sport » (Coakley, 2015), l'animation sociale et socioculturelle peut contribuer à dépasser cette vision idéalisante et apolitiste (Defrance, 2000) en s'intéressant aux problématiques qui entourent les activités corporelles et les grands évènements sportifs internationaux en perspective d'une transformation sociale. Elle peut éveiller une conscience collective en se basant sur des critères éthiques et déontologiques afin d'orienter des futures actions et l'expressions citoyenne dans l'espace public.

La pluridisciplinarité est la bienvenue et les réflexions issues du terrain seront appréciées pour apporter des éclairages divers et pluriels autour de quatre axes identifiés :

Axe 1 – Action publique, espaces et territoires de l'animation en mouvement

Il s'agit, d'une part, d'analyser dans cet axe le cadre institutionnel et l'action publique qui définissent les activités *ludo-sportives*, corporelles, récréatives et de tourisme actif conçues dans un équipement ou dispositif d'animation sociale, socioculturelle ou médico-sociale. En examinant les modèles d'organisation publique, associative et marchande des opérateurs qui offrent des loisirs sportifs et corporels, nous souhaitons interroger leur inscription dans une démarche d'éducation populaire. Il est question également de comprendre les partenariats qui émergent, se consolident ou se transforment au sein du champ de l'animation professionnelle pour assurer ces activités. Dans cet axe est aussi attendu l'étude des acteurs, des métiers, de l'emploi et la formation initiale et continue des professionnels de l'animation qui utilisent les loisirs sportifs et corporels ou qui s'inscrivent spécifiquement dans une démarche d'éducation populaire.

D'autre part dans cet axe, l'enjeu sera d'analyser les espaces et territoires des pratiques en considérant leur diversification. En plus des équipements et aménagements normés, plus habituels de la pratique sportive classique et conséquence de politiques publiques d'aménagement et de projets de ville, nous

trouvons également des lieux de pratique urbains et naturels. Ces deux derniers lieux peuvent intégrer des espaces pour la pratique ludo-sportive ou être investis de manière différente à leur conception première. Par des approches descriptives ou cartographiques, elle permet de mieux analyser des territoires ludo-sportifs. Les notions des territoires, de spatialité et ses dérivés prennent tout le sens dans cet axe pour aborder, par exemple, les rapports ville-campagne ou l'adaptation d'un projet à un environnement spécifique. En consonance avec les évolutions actuelles, l'espace virtuel aura aussi toute sa place dans cet axe.

Il s'agit, in fine, de délimiter le contexte socio-politique et institutionnel, le rapport à l'espace et au territoire ainsi que les cultures *ludo-sportives* et corporelles qui en découlent.

<u>Axe 2 – Publics spécifiques et intervention sociale et socioculturelle par le loisir sportif et le corps.</u>

Dans cet axe nous interrogerons les techniques, les méthodes et les expérimentations dans le cadre de l'animation dont le support principal est celui des activités *ludosportives* et corporelles. Les communications pourront porter sur la typologie des loisirs sportifs et corporels mobilisés ainsi que leurs usages sur la base des orientations et des finalités éducatives et sociales du projet d'animation. Il s'agira d'étudier la conception et la mise en œuvre des dispositifs de médiation/médiaction (Gillet, 1995) par les animateurs de terrain, les animateurs techniciens ou spécialisés et les ingénieurs sociaux et culturels. Plus qui est, c'est la pédagogie (nouvelle) autour des pratiques *ludo-sportives* et corporelles de l'éducation populaire, voire du « sport populaire » ou du « socio-sport » dans le cadre de dispositifs ou structures d'animation sociale et socioculturelle qui sera ici analysée.

En plus des pratiques *ludo-sportives* et des loisirs destinés à tous les publics, cet axe s'intéressera aux interventions sociales et socioculturelles destinées ou adaptées à des publics en difficulté, vulnérables ou minoritaires ou, tout simplement, à des publics spécifiques. Il sera l'occasion également de questionner l'accessibilité et la démocratisation des activités *ludo-sportives* et corporelles ainsi que les dynamiques citoyennes et inclusives, ou au contraire exclusives, des pratiquants. Nous examinerons ici les relations sociales des participants vis-à-vis des dispositifs ou des équipements sociaux et socio-culturels.

Il s'agit, in fine, de récolter les modalités d'intervention et d'analyser les actions des « animateurs-stratèges » pour créer des scenarii en utilisant les loisirs sportifs et corporelles comme support.

<u>Axe 3 – Modalité d'hybridation des champs professionnels et nouvelles frontières de l'animation en mouvement</u>

Cet axe propose d'analyser le champ de l'animation sociale et socioculturelle en rapport ou en comparaison avec d'autres champs professionnels proches ou croisés et ce, sous le prisme des pratiques *ludo-sportives* et corporelles. La différence par rapport

aux axes précédents réside ici dans la construction d'un objet où la frontière entre l'animation sociale et socio-culturelle et d'autres champs professionnels sera au cœur de la problématique. Nous proposons de comprendre les délimitations, les complémentarités ou les enjeux de travailler dans des équipes pluridisciplinaires qui comprennent des animateurs, des travailleurs sociaux, des éducateurs sportifs, des enseignants, entre autres. Ces métiers concernent également des espaces, des équipements, des dispositifs ou des publics qui renvoient à des secteurs spécifiques ou hybrides. L'intérêt est porté donc sur les origines de ces configurations, sur les évolutions et sur les projections futures dans un dialogue sain et constructif de partage des espaces et de délimitation des champs professionnels.

Si les considérations peuvent venir des frontières entre les différents secteurs (socioéducatif, éducatif, culturel, ludo-sportif, médico-social...), nous attendons aussi des études et expériences sur des limites plus ciblées telles que les modalités d'éducation (formelle, non formelle ou informelle) ou des temps qui lui sont accordés (scolaire, périscolaires, extrascolaire, de travail, social, libre, libéré...). Les travaux peuvent traiter également la dimension des partenariats et de l'éducation partagée entre les professionnels, les volontaires et les bénévoles, toujours en perspective de délimiter le champ professionnel de l'animation sociale et socioculturelle, même si les activités ludo-sportives et corporelles servent de support. Par ailleurs, c'est la définition même d'animateur et ses qualificatifs qui peuvent alimenter la réflexion ainsi que les approches internationales pour sortir de la seule perspective franco-française.

Il s'agit, in fine, d'analyser les espaces interstitiels du champ professionnel de l'animation sociale et socioculturelle par des entrées épistémologiques et celles relatives aux institutions, aux organisations, aux métiers, aux espaces, aux pratiques et aux interventions socio-éducatives.

Axe 4 - Expressions citoyennes à travers les loisirs sportifs, le corps et le mouvement

Ce dernier axe souhaite recueillir des travaux relatifs aux moyens d'expression des citoyens lors ou par le biais des activités *ludo-sportives* et corporelles dans l'espaces public, que ce soit dans un cadre associatif ou autogéré. Il s'agit de comprendre la manière dont l'animation sociale et socioculturelle se sert des loisirs sportifs et corporels pour éveiller l'esprit critique, mobiliser un collectif et favoriser l'émancipation des citoyens en dehors même des équipements qui lui sont propres. Il est question ici de comprendre les rapports de l'animation au politique à partir de l'engagement des participants ou citoyens et des actions militantes de l'animation. Les causes ou revendications peuvent concerner la sphère sociale ou *ludo-sportive* ou relier les deux telles l'organisation de manifestations sportives citoyennes (par exemple les vélorutions) ou la contestation de grands évènements sportifs internationaux tels que les Jeux Olympiques.

Nous proposons également dans cet axe d'analyser les formes d'utilisation des loisirs sportifs et corporels comme expression citoyenne pour faire passer des messages et pour provoquer le changement social (lutte contre les discriminations, les violences,

les inégalités...). Les activités corporelles à connotation expressive ou artistique auront toute leur place dans cet axe, en considérant que l'utilisation du corps en mouvement – vécu ou perçu – peut favoriser la sensibilisation et conscientisation des participants en perspective des transformations sociales car, en plus de valeurs mobilisées, c'est un jeu d'émotions qui s'installe.

In fine, cet axe est centré sur la politisation et l'empowerment des personnes dans l'espace public à travers les loisirs sportifs et corporels dans une visée d'expression de la citoyenneté et de transformation sociale.

BIBLOGRAPHIE:

Augustin, J.P., Gillon, P. (2021). Les jeux du monde. Armand Colin.

Augustin, J.P., Gillon, P. (2004). L'Olympisme : bilan et enjeux géopolitiques. Armand Colin.

Augustin, J.P. (2008). Installations olympiques, régénération urbaine et tourisme. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, *27*(27-2), 31-35.

Augustin, J.P. (2009). Les Jeux Olympiques, l'événement spatial par excellence (The Olympic Games, the quintessential spatial event). *Bulletin de l'Association de géographes français*, *86*(3), 303-311.

Augustin, J.P., Gillet, J. C. (2000). Animation professionnelle: Histoire, acteurs, enjeux. L'Harmattan.

Augustin, J.P., Ion, J. (2017). Loisir des jeunes. 120 ans d'activités éducatives et sportives. La documentation.

Augustin, J.P. (2006). Vers les métiers de l'animation et du sport : la transition professionnelle. La documentation française

Augustin, J.P., Fuchs, J. (2014). Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse. Agora, (3), 61-70.

Baillet, J., Mansencal, L.B., Datsenko, R., Hoibian, S., & Maes, C. (2019). Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019.

Bordes, V. (2007). La place des animateurs au sein de l'intervention sociale : quelle formation pour quelles missions ? *Pensée plurielle*, (2), 101-109.

Bordes, V. (2012). L'éducation non formelle (No. 28, pp. 7-11). Presses universitaires du Mirail.

Callède, J.P. (1987). L'Esprit sportif : Essai sur le développement associatif de la culture sportive. Presses universitaires de Bordeaux.

Callède, J.P. (2015). Les politiques du sport et leurs métamorphoses. *Informations sociales*, 187, 14-23. https://doi-org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/10.3917/inso.187.0014

Coakley, J. (2015). Assessing the sociology of sport: On cultural sensibilities and the great sport myth. *International review for the sociology of sport*, *50*(4-5), 402-406.

Collet, C., Guérandel, C., Rougier, C., Sempé, G., & Le Yondre, F. (2019). Les politiques publiques à l'épreuve des inégalités: Socio-sport. *Jurisport: Revue juridique et économique du sport, 197,* 15-32.

Cohorte Elfe/deps, ministère de la Culture, 2020.

Defrance, J. (2000). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique, 13*(50), 13-27.

Dumazedier, J. (1962). Vers une civilisation du loisir? Éditions du seuil.

Ensellem, C., Crépin, A. (2022). Temps et activités péri et extrascolaires : quelle satisfaction des parents, quels freins d'accès, quel impact de la crise ? RDV de la Doc'INJEP. CAF, TMO : https://injep.fr/evenement/temps-et-activites-peri-et-extrascolaires/

Gasparini, W., Walter, E. (2003). Les mondes sociaux de l'association sportive : paradigmes et réalité sociale. *Loisir et société/Society and Leisure*, *26*(2), 453-468.

Greffier, L. (Ed.) (2014). *Animation, vie associative, des acteurs s'engagent : Ouvertures internationales*. Bordeaux : Carrières Sociales Éditions. doi :10.4000/books.cse.276

Gillet, J.C. (2006). L'animation en questions. Érès. https://doi.org/10.3917/eres.gille.2006.01

Koebel, M. (2002). "Le secteur de l'animation socioculturelle", in Camy (Jean) (dir.), Le Roux (Nathalie) (coord.), L'emploi sportif en France : situation et tendances d'évolution, MEN, AFRAPS/RUNOPES (pp. 361-374).

Montero, S. (2014). Le rôle d'acteurs associatifs dans la constitution d'espaces publics d'émancipation et de politisation citoyennes – études de cas Bordeaux/Québec –. In Greffier, L. (Ed.), *Animation, vie associative, des acteurs s'engagent : Ouvertures internationales.* Carrières Sociales Editions. doi :10.4000/books.cse.297

Richelle, J., Rubi, S., Ziegelmeyer, J. (Eds.) (2013). *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?* Bordeaux : Carrières Sociales Éditions. doi :10.4000/books.cse.309

Responsable scientifique du colloque :

HERNANDEZ Yannick, Maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES 5319.

Comité scientifique :

ALONZO Hélène, Présidente du CRAJEP nouvelle aquitaine.

BALOUP Vincent, Enseignant, IUT Bordeaux-Montaigne.

CALLÈDE Jean-Paul, Chargé de recherche HDR du CNRS, Maison des Sciences de l'Homme.

CARIMENTRAND Aurélie, Maître de conférences en économie, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES 5319.

COSANO RIVAS Francisco, Professeur, Facultad de Estudios Sociales y del Trabajo, Universidad de Málaga.

CRUZ Cristina, Professeure, Ecole supérieure d'éducation, Institut Polytechnique de Lisbonne, Portugal.

D'ANDREA Nicolas, Maître de conférences en aménagement et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne UMR PASSAGES 5319.

FUSCH Julien, Professeur des universités, faculté des sciences du sport et de l'éducation, université de Bretagne occidentale, CREAD EA 3875.

GREFFIER Luc, Maître de conférences en géographie sociale et aménagement, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES 5319.

KOEBEL Michel, Professeur des universités, université de Strasbourg, UE 1342 Sport et sciences sociales.

LE YONDRE, François, Maître de conférences, Université de Rennes 2, Laboratoire VIPS.

MONTGOLFIER (de) Clotilde, Maître de conférences en sciences de gestion, IUT Bordeaux Montaigne.

NDIAYE Abdourahmane, Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES 5319.

RUBI Stéphanie, Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Paris Cité, CERLIS - CNRS UMR 8070, associée au LACES UR 7437 et à l'OUIEP.

TOZZI Pascal, Professeur des Universités en aménagement et urbanisme, IUT Bordeaux Montaigne, UMR PASSAGES 5319.

VOHLGEMUTH Laurence, Professeure, Ecole supérieure d'éducation, Institut Polytechnique de Lisbonne, Portugal.

WEHRLE Franck, Développeur de projet, innovation numérique, CNFPT Délégation Nouvelle Aquitaine.

Échéancier, modalités de soumission, informations diverses

• Envoi des propositions de communication jusqu'au **lundi 6 novembre 2023** minuit, aux adresses suivantes :

<u>colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr</u> vannick.hernandez @iut.u-bordeaux-montaigne.fr

- Les textes d'une page (2 000 à 2 500 signes espaces compris, hors bibliographie) seront envoyés en format Word, Times new roman, Police 12, interligne simple avec un titre, le nom et les coordonnées du communicant, le statut et organisme d'appartenance, l'axe de réflexion privilégié et un exposé synthétique présentant la problématique générale, le terrain ou les données mobilisées, les résultats ou axes de réflexion développés lors de la présentation, ainsi que les principales références bibliographiques.
- Retour des avis du comité scientifique : fin novembre 2023.
- Edition du programme définitif : mi-décembre 2023.
- Réception des textes complets (en vue d'une publication après expertise): jusqu'au 11 janvier 2024.
- Dates et lieu du colloque: lundi 29 et mardi 30 janvier 2024, à l'IUT Bordeaux Montaigne, 1 rue Jacques Ellul, 33800 Bordeaux; http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/presentation-de-liut/plan-dacces-et-contact/
- L'accès au colloque est gratuit. Les trajets, l'hébergement et les repas sont à la charge des participants.